

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 5 (1929)
Heft: 17-20

Artikel: Sur une "étude" de syntaxe française
Autor: Eringa, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUR
UNE « ÉTUDE » DE SYNTAXE FRANÇAISE

Dans une série d'*Études de syntaxe française*¹, M. C. de Boer a consacré un article à mon travail sur *La proposition infinitive simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe*. J'apprécie surtout dans cet article l'heureuse union de la logique et du sentiment. Elle prouve que mon point de départ est fixé dans une réalité. J'avais dit que la pensée et le sentiment sont les deux facultés de l'âme humaine qui déterminent, non seulement l'emploi des mots, mais aussi la structure de la phrase. Le seul article de M. de Boer suffit à le montrer. Le sentiment qui s'y manifeste, c'est une profonde irritation contre ceux qui s'écartent du droit chemin de la vérité philologique qui, dans l'esprit de l'auteur, se confond parfois avec sa conviction personnelle. Cet amour de la vérité m'encourage à faire quelques remarques qui n'altèrent en rien la justesse de sa critique, mais qui me faciliteront, peut-être, les aveux pénibles de mon entière incompétence en matière linguistique.

Un petit détail, d'abord. M. de Boer néglige parfaitement la pensée fondamentale de mon « livre ». L'*Introduction*, où j'ai exposé mon sujet, est, dit-il, pleine de grands mots, de grands noms, ici et là légèrement naïve, et, dans son ensemble, entièrement superflue. La plupart des exemples sont entièrement superflus. J'avais pourtant la prétention, bien modeste, de donner une idée de la place occupée par l'infinitif en français et de l'abondance des combinaisons où son emploi permet d'exprimer, souvent avec un effet stylistique, l'action verbale pure. J'ai cru voir dans ces constructions le terme d'une longue évolution : l'infinitif français, se créant en latin, avec des procédés propres au latin, et atteignant en français moderne son plein développement.

1. *Revue de Linguistique romane*, III (1927), p. 301.

C'est d'abord cette témérité de vouloir dériver du latin les fonctions actuelles de l'infinitif qui a excité le mécontentement de M. de Boer. Ce qui l'indigne aussi, et davantage, c'est qu'on ose attribuer une valeur logique aux prépositions qui, au cours des siècles, sont venues s'ajouter aux formes de l'infinitif et dont l'emploi, à mon sens, résulte de ces fonctions mêmes.

Avant de discuter cette question, disons un mot du titre de mon ouvrage. Par proposition infinitive subjective j'entends d'une manière générale les propositions où l'infinitif constitue, soit le sujet simple d'une phrase, soit le sujet logique d'un verbe impersonnel. Les titres des chapitres successifs l'indiquent, me semble-t-il, assez clairement.

Ensuite, M. de Boer estime qu'il ne suffit pas de constater que la pensée et le sentiment sont les deux facultés de l'âme humaine qui déterminent l'emploi des mots et la structure de la phrase. Il voudrait y ajouter la grammaire comme troisième élément. On se demande ce qu'il veut dire par là. Considère-t-il la grammaire comme une faculté de l'âme humaine qui se distingue de la pensée et du sentiment? Ce serait une conception bien originale. Il y a peut-être un certain rapport entre la pensée et la grammaire. La grammaire, si elle détermine l'emploi des mots et la structure de la phrase, est à considérer comme un système de règles, formulées par voie d'induction ou de déduction, et s'appliquant au cas spécial qui se présente. C'est donc un des moyens dont la pensée se sert pour fixer l'usage et la combinaison des mots.

M. de Boer me reproche un lyrisme tout à fait déplacé dans un travail scientifique. Selon lui, il ne serait pas permis de dire que la langue française est claire, logique et nerveuse. Il n'y a là, toutefois, ni une appréciation personnelle, ni une façon de parler. J'ai cru constater que le français, dans sa construction, dans l'emploi des formes syntaxiques, est plus rigoureux que par exemple les langues germaniques. C'est, me semble-t-il, une vérité assez généralement reconnue, et évidente dans les constructions avec l'infinitif que j'ai étudiées. M. de Boer me reproche également le lyrisme d'une phrase que j'ai employée à propos de : *Corriger de pareils vers ! Cela ne peut se corriger !* L'infinitif *corriger* s'y détache de la phrase précédente que M. de Boer ne cite pas. C'est en parlant de cet infinitif que j'ai écrit : « La perception auditive, se confondant avec le souvenir et l'imagination, donne à l'idée énoncée par l'infinitif toute sa

puissance évocatrice, fait jaillir les flots de l'émotion ». La manière dont M. de Boer cite l'exemple rend le passage inintelligible. Je donne, pour plus de clarté, une phrase de Molière (*L'Avare*, IX, sc. V) qui figure sous la même rubrique : HARPAGON : Comment ! c'est toi qui as promis d'y *renoncer*. — CLÉANTE : Moi, y *renoncer* ? — Le deuxième verbe *renoncer* rappelle le premier. Cléante, qui s'entend parler, se rend compte de l'importance de la parole prononcée par son père, et des terribles effets qu'elle peut avoir pour lui. L'étonnement et l'indignation se mêlent dans le cri qu'il pousse ; la perception auditive se confond avec le souvenir du mot qu'a dit son père ; la réunion de tous ses sentiments dans un seul terme donne à ce terme sa valeur expressive. Dans tout cela je ne vois pas ombre de lyrisme !

Pour le savant grammairien, l'infinitif, dans l'immense majorité des cas, représente une simple économie, notamment partout où il est sujet, prédicat ou régime. J'ai cru remarquer cette économie, qui n'exclut pas du tout un effet stylistique, en constatant que l'infinitif, au point de vue grammatical, est un instrument d'une docilité et d'une précision admirables. L'économie serait impossible, si l'infinitif ne se prêtait pas à toutes les fonctions qu'il remplit, sans nuire à la clarté de la phrase. La différence essentielle entre nos affirmations, c'est que je me sers d'un style *très dangereux* et que celui de M. de Boer est parfaitement inoffensif.

Passons à une question qui, pour M. de Boer, est d'un intérêt capital : la valeur causale de *de* que j'ai cru remarquer dans : *Quelle agréable surprise DE trouver... Il suffit DE bien juger pour bien faire*. M. de Boer m'en veut de ne pas avoir réfuté l'opinion de M. Kjellman qui, selon lui, aurait mieux compris la valeur de la préposition dans ces cas, en l'appelant une cheville grammaticale n'ayant pour fonction que d'unir les deux idées verbales.

Il me semble d'abord que les mots « cheville » et « pur instrument » sont imprégnés du même « lyrisme » que « la courbe sémantique », décrite par *il faut*, qui a excité l'indignation de M. de Boer et qu'il qualifie de style très dangereux en matière de syntaxe scientifique. « Cheville » et « pur instrument » renferment une métaphore. Ôtez la métaphore, il ne reste plus rien, et les termes recommandés par M. de Boer ne disent rien sur la préposition *de*.

Or, *de* a un sens, ou il n'en a pas. S'il n'en a pas, si c'est une préposition vide, superflue, comme le dit M. de Boer, on ne s'ex-

plique ni sa présence, ni son origine. On pourrait tout aussi bien se servir de l'infinitif pur ou de l'infinitif avec *à*. Mais dans toutes les constructions où entre une locution impersonnelle suivie d'un infinitif, l'emploi de *de* est de règle et les exceptions sont rares. Nier la valeur grammaticale, logique de *de*, c'est renoncer à expliquer la règle. Si, au contraire, *de* a un sens, il est possible de préciser ce sens, de le distinguer de celui de *à*, de distinguer l'infinitif prépositionnel de l'infinitif pur. La signification de *de* devant l'infinitif résulte, pour moi, du rapport qui existe entre la locution impersonnelle et l'infinitif et qui est un rapport de cause à effet.

La nécessité d'exprimer ce rapport logique, causal, ne se fait pas toujours sentir. Elle ne s'impose pas, lorsque la construction de la phrase concorde avec la succession logique des idées. Si je dis : *L'homme travaille*, on conçoit immédiatement le sujet *homme* comme cause, *travaille* comme effet. Si, au contraire, je dis : *L'enfant est chéri de sa mère*, le rapport de causalité, auquel ne répond plus la construction de la phrase, s'exprime naturellement. On dit : *Un seul orage suffit pour détruire la récolte*, parce que le sujet-cause précède le verbe-effet. Mais à la forme impersonnelle, où l'ordre est interverti, on dit : *Il suffit d'un orage*, tournure où M. de Boer ne verra, sans doute, qu'une préposition vide, superflue. Que l'on compare maintenant : *Je me réjouis DE VOUS VOIR* ; *Quel chagrin DE NE PAS VOUS VOIR* ; *Le plaisir est grand DE SE VOIR IMPRIMÉ* ; *Il me chagrine DE LE VOIR* ; *Il m'est doux DE VOUS VOIR réunis autour de moi*. — La vue de la personne ou de la chose en question fait naître le sentiment exprimé par la locution qui précède l'infinitif. Dans une phrase comme : *Il suffit DE bien JUGER pour bien faire* ; *Il ne sert à rien DE DIRE*, — la notion d'utilité, inutilité, nécessité, découle de celle de l'action de *juger*, *dire*, et *de* exprime ce rapport, qui est un rapport de causalité. Il s'agit, en effet, dans l'esprit de celui qui parle, de deux notions dont l'une succède nécessairement à l'autre : la notion d'utilité, etc., succède forcément à celle de l'action, tandis que dans la phrase le mot énonçant l'effet précède celui qui énonce la cause. Il en est de même pour : *Il est temps de partir*, où la notion de *partir* entraîne celle de nécessité, exprimée par : *il est temps*. On dit : *Il est temps de partir*, comme on dit : *Il est nécessaire de partir*, tandis qu'on dit : *Partir est nécessaire*, et que : *De partir est nécessaire* choque en général l'oreille française, répugne à l'esprit français, qui voit en *de* une préposition superflue, vide, comme

le dit justement M. de Boer à propos d'une remarque faite par Malherbe dans son *Commentaire* sur Desportes.

Mais si M. de Boer avait raison de voir aussi une préposition vide, superflue, une « cheville » dans : *Il est en votre pouvoir DE n'aimer que vous*, on ne comprendrait plus pourquoi Malherbe recommande cette tournure, après avoir blâmé : *DE N'AIMER que vous-même est en votre pouvoir*. Pourquoi n'aurait-il pas préféré : *Il est en votre pouvoir N'AIMER que vous*, comme on disait encore au XVII^e siècle : *N'est-ce pas par le père qu'il CONVIENT COMMENCER* (Molière, *Mal. im.*, II, sc. 5). Pourquoi *il suffit de* a-t-il prévalu sur *il suffit* à partir de Malherbe, qui emploie les deux tours, dont le premier seul a survécu en français moderne ? Pourquoi *de* se rencontre-t-il exclusivement après : *il appartient, il convient, il ennuie, il plaît, il sied, il suffit, il tarde, il vaut*, qui, au moyen âge, se construisaient aussi avec *à* ou un infinitif pur ? Répondra-t-on que cette prédominance est due au fait que *de* est vide de sens ? Ce serait expliquer de la même façon l'absence de *de* en tête de la phrase et sa présence après un verbe impersonnel, ce serait ne rien expliquer du tout ¹.

M. de Boer n'a donc pas vu ce qu'il y a de contradictoire dans son explication de la remarque de Malherbe.

Voici qui est plus grave. J'aurais manqué de respect envers d'autres autorités qui ont eu le bonheur d'être de son avis pour expliquer le *de* de l'infinitif historique : Darmesteter, Körting, Meyer-Lübke, Brunot. Tous ces romanistes regardent le *de* de l'infinitif de narration comme « explétif », tandis que pour moi cette préposition a un sens logique, et exprime le point de départ, le commencement de l'action. M. de Boer veut bien supposer, en outre, que « point de départ » indique ici un rapport de lieu, alors que les mots *commencement, début, s'accomplit*, dont je me suis servi, montrent bien qu'il s'agit d'un rapport de temps. Arrêtons-nous à ce terme « explétif ». J'aurais eu tort de ne pas réfuter l'opinion des savants qui l'emploient. Mais comment veut-on que je réfute une opinion sur un mot absolument vide de sens ! Si la préposition *de* est explétive, si elle l'a toujours été, sa présence est due au pur hasard. Or le hasard ne se discute pas, et la seule chose qui me

1. Ajoutons que l'emploi de *de* causal, au moment où il se place devant l'infinitif, est beaucoup plus étendu encore que maintenant. Voir Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, p. 284 sqq.

restait à faire, c'était de montrer, avec tout le respect que m'inspirent ces grands noms, que *de* peut avoir un sens conforme à son origine et aux rapports qu'il exprime dans d'autres cas que devant l'infinitif narratif.

Voyons maintenant deux phrases que M. de Boer discute dans son article, et où il est question de la valeur stylistique de l'infinitif : *Quel chagrin ! Ne pas voir sa femme ! — Quel chagrin de ne pas voir sa femme !* En les comparant, on constate que l'infinitif est plus expressif dans la première que dans la seconde. C'est que, dans deuxième phrase, ce caractère expressif est diminué par l'addition d'un mot qui précise le rapport logique entre le substantif et l'infinitif. Il en résulte que ce n'est plus l'infinitif, mais le terme *Quel chagrin*, dont l'infinitif dépend, qui se charge d'émotivité. Après avoir fait remarquer que l'infinitif, dans un grand nombre de phrases du premier type, a une valeur émotionnelle importante, je constate que cette valeur émotionnelle passe à un autre mot, et je dis que l'infinitif transmet son caractère émotif aux termes qui l'accompagnent. C'est le cas, par exemple d'une phrase de Pascal : *Cette charité est vraiment GRANDE, mon Père, DE SAUVER la perte de l'un par le dommage de l'autre.* Le changement est plus visible dans une phrase de Saint-Simon : *On fait en France tout ce qu'on veut là-dessus, NULLE VOIE DE L'EMPÊCHER, NULLE JUSTICE A ATTENDRE*, où le sentiment se concentre dans *nulle voie, nulle justice*. M. de Boer suppose que, dans mon idée, l'infinitif transmet son émotivité latente à *de*, et déclare que c'est pour lui une pure fantaisie. C'est vraiment pousser la plaisanterie un peu loin ! S'il y a fantaisie, c'est M. de Boer qui en est responsable.

Après cette trouvaille, M. de Boer essaie de découvrir les causes de cette incapacité d'analyser des constructions syntaxiques qu'il a cru découvrir chez moi. J'aurais attribué à *de* une valeur qu'il a en latin et que, selon moi, il aurait encore en français, ce qui reviendrait à remplacer une valeur française par une valeur latine, et créerait des « mirages syntaxiques ». A ces mirages M. de Boer oppose « le fait que *de*, dès le haut moyen âge, est fort loin d'avoir une valeur logique, le fait que, depuis des siècles, ce peut être un mot vide, capable de servir de simple signe de transition, sans autre fonction que de combler un hiatus syntaxique ». On a vu ce qu'il faut penser de ce « fait », qui coïncide singulièrement avec une opinion plus ou moins personnelle de M. de Boer. Le savant critique se refuse à sentir le rapport logique entre le sujet et le prédicat,

entre le verbe impersonnel et l'infinitif suivant, rapport désigné par la construction de la phrase, lorsque le sujet précède le verbe, et exprimé par *de*, quand la locution impersonnelle précède l'infinitif, parce que l'ordre des mots, dans ce dernier cas, ne répond plus à la succession logique des notions que ces mots représentent.

Mais l'indignation de M. de Boer atteint son comble, lorsque je dérive l'emploi de l'infinitif avec *à* de la fonction primitive de cette forme qui aurait été le locatif ou le datif d'un substantif verbal. Il se demande « s'il est permis de publier encore aujourd'hui des élucubrations pareilles, sur lesquelles il serait vraiment déplacé d'insister ». Voilà une terrible pierre !

Je me permets cependant de représenter humblement à M. de Boer qu'on a pu dériver de ce locatif ou datif toutes les formes de l'infinitif latin¹ ; à cette forme primitive correspond la valeur restrictive de l'infinitif qui accompagne un adjectif comme *lentus*, *doctus*, *scitus*, *meritus*, *coniuratus*, *peritus*, le rapport de tendance que l'infinitif implique avec un verbe de mouvement, comme *ire*, *mittere*, *venire*, avec *dare*, avec *cogere*, *subigere*, *agitare*, *persequi*, *invitare*, *monere*, *praecipere*, *hortari*, *movere*, *concitare*, *compellere*, *impellere*², avec *amare*, *quaerere*, *obstinare*. Le français moderne se sert exactement des mêmes tournures pour exprimer les mêmes fonctions, tantôt avec l'infinitif pur qui suit le verbe personnel, tantôt avec l'infinitif précédé de *à*. Cette fonction primitive de l'infinitif se fait surtout sentir après les verbes qui, en français moderne, marquent le repos dans un lieu, l'action dans un lieu, le mouvement vers un lieu. En voici des exemples, empruntés aux auteurs du XIX^e siècle :

CHATEAUBRIAND, *Atala* : La lune... se leva au milieu de la nuit comme une blanche vestale qui *vient pleurer* sur le cercueil d'une compagne. Bientôt elle répandit dans les bois ce grand secret de mélancolie qu'elle *aime à raconter* aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers ; René : Un jour je m'étais *amusé à effeuiller* une branche de saule sur un

1. F. Stolz und J. H. Schmalz, *Lateinische Grammatik*, 4^e édition, München, 1910, p. 419.

2. Stolz und Schmalz, *op.cit.*, p. 422 : « man beachte übrigens, dass viele unter den genannten Verben eine auf ein Ziel gerichtete Tätigkeit (Z. B. *moneo scribere* ich mahne zum Schreiben) bezeichnen und schon deshalb leicht einen Infinitiv annehmen konnten ».

ruisseau et à *attacher* une idée à chaque feuille que le courant entraînait ; *Le Génie du Christianisme* : Des larmes coulèrent malgré moi de mes paupières, lorsque mes compagnons *vinrent à entonner* d'une voix rauque leur simple cantique. En vain dans nos champs cultivés l'imagination *cherche à s'étendre*, l'âme *se plaît à s'enfoncer* dans un océan de forêts, à *planer* sur le gouffre des cataractes, à *méditer* au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à *se trouver* seule devant Dieu ; — COURIER, *Lettre de mai 1804* : La harangue finie, nous voilà tous à nous *regarder* ; *Lettre de 1806* : Ces beaux sites sont déserts, et l'on est *réduit à imaginer* ce que ce pouvait être ; — VIGNY, *Cinq-Mars* : Vous devez trouver quelque difficulté à me *faire arrêter* ; *Servitude et grandeur militaires* : Tantôt il [l'honneur] *porte* l'homme à *ne pas survivre* à un affront, tantôt à *le soutenir* avec un éclat et une grandeur qui le réparent et en effacent la souillure ; — HUGO, *Préface de Cromwell* : Le vrai talent *perdrait tout à jouer* le rôle de Sosie ; L'art *s'étudie à reproduire* la réalité des faits ; *Lucrèce Borgia* : Rustighello, *retourne le placer* derrière cette porte ; Madame, vous *verserez vous-même à boire* au jeune homme ; Je ne puis faire autrement que de *rester là, pétrifiée à les entendre* ; *Notre-Dame de Paris* : Il arriva à lui *ressembler, à s'y incruster, à en faire partie* intégrante ; Aussi *passait-il* quelquefois des heures entières, accroupi devant une de ces statues, à *causer solitairement* avec elle ; — MUSSET, *Confession* : C'était l'escorte qu'il lui fallait pour qu'il pût traverser le monde, et *s'en aller tomber* dans une petite vallée d'une île déserte ; *Lorenzaccio* : Les Huit me *renverront souper* à la maison ; Ce soir j'*inviterai à souper* les quarante membres de ma famille ; — GAUTIER, *Voyage en Espagne* : L'un d'eux *poussa l'insolence jusqu'à coiffer* de son manteau enroulé la tête du taureau ; *Le capitaine Fracasse* : Il se laissait *aller à tout massacrer* ; Le Tyran l'*envoya rouler* à dix pas sur le chemin ; — SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires* : Tout ce qui a le son de la vie le *provoque à dire* les joies ou les douleurs des mortels ; *Causeries du Lundi* : Cet esprit *allait jusqu'à éblouir* les yeux ; — MÉRIMÉE, *Chronique de Charles IX* : Il ne tarda pas beaucoup à *s'apercevoir* qu'il avait affaire à un excellent cavalier ; — RENAN, *Marc-Aurèle* : On *aimerait à voir* par quel art il *parviendrait à les tourner, à les endormir, à les éluder ou à les résoudre* ; Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'homme *appelé à gouverner* ses semblables devra toujours méditer sur le modèle exquis de souverain que Rome offrit en ses meilleurs jours ; — FLAUBERT, *Mme Bovary* : Pendant tout le temps que l'on fut à *mettre son couvert*, Binet resta silencieux à sa place ; — LOTI, *Pêcheur d'Islande* : Une relâche aux îles Féroë d'où les lettres *mettent très longtemps à venir* ; *La mort de Philæ* : Ces travailleurs *s'épuisant à traîner et à superposer* ces pierres.

Il serait facile de multiplier les exemples pour montrer à quel

point l'idée du locatif et celle de tendance, de direction vers un but est inhérente à l'infinitif en français moderne. Elle transparait dans toutes les fonctions de l'infinitif avec *à*. Et, loin de négliger cette conformité entre le latin et les époques successives du français, il faut suivre l'évolution de l'infinitif dans les fonctions qu'il exerce, à toutes les époques de la latinité. L'infinitif n'a jamais cessé d'exercer ses fonctions primitives, et il en a toujours assumé de nouvelles. Le français n'a pas du tout rejeté l'accusatif avec l'infinitif, comme le prétend M. de Boer. Cette construction se présente toujours avec *faire*, *laisser*, les verbes de perception et les verbes déclaratifs, quoique son domaine se soit restreint.

M. de Boer conteste l'imitation du latin au *xvi^e* siècle, non par tout un peuple, comme il voudrait me faire dire, mais par le nombre relativement petit des grands écrivains imprégnés de culture classique, exerçant leur influence sur la langue de leur époque et fournissant la matière où nous étudions maintenant la syntaxe de cette époque. Il conteste même l'influence que peut avoir sur le français le développement de l'esprit scientifique, mathématique, et me demande de prouver cette théorie « remarquable ». Je répondrai que nier cette influence, c'est nier tout le travail de régularisation accompli depuis Malherbe jusqu'à nos jours, c'est nier la grammaire en tant qu'instrument de la pensée servant à fixer l'emploi des mots et la structure de la phrase d'après les principes qu'on adopte. Et, pour rester dans le cadre de cette étude, je me borne à signaler les règles qui fixent le rapport entre le sujet et le verbe : la distinction entre les nominatifs atones et les nominatifs toniques, l'emploi de *il*, *elle*, qui ne peuvent plus se rapporter à *cela*, *ce*, *rien*, ou à un substantif indéterminé, la non-répétition du sujet substantif, séparé du verbe par des incidentes déterminatives, par des propositions relatives, conditionnelles, l'emploi des pronoms sujets, la répétition du pronom absolu par un pronom atone devant le verbe, la répétition du pronom sujet devant une série de verbes, l'emploi de *ce* comme sujet provisoire, la distinction entre les pronoms interrogatifs sujets *qui*, *qu'est-ce qui*, entre les pronoms relatifs sujets *qui*, *lequel*, *ce qui*, l'accord du verbe avec l'antécédent de *qui*, avec un sujet singulier exprimant une idée collective, avec un sujet composé de deux substantifs, le rejet du complément avec *par*, désignant l'agent, après un verbe pronominal ayant la valeur d'un passif, la nécessité d'exprimer le sujet de l'infinitif dans la principale, la

place du sujet devant le verbe, la place du verbe par rapport à deux sujets coordonnés.

Quant à mon hypothèse sur la construction de : *Il fait bon demeurer*, je voudrais faire observer à M. de Boer que la tournure verbe impersonnel + adjectif + infinitif, n'est pas la seule en vieux français, comme le prouvent les exemples que j'ai cités, que l'hypothèse de Tobler a été réfutée par M. Kjellman, que j'ai exposé les raisons qui me font rejeter celle de M. Kjellman, enfin que le seul moyen d'expliquer une tournure impersonnelle, c'est de la dériver des constructions que présente le verbe personnel. En résumé, pour ce qui est des conclusions de M. de Boer : je n'ai jamais prétendu que *de* devant l'infinitif est toujours causal ; M. de Boer a mal compris le passage où il a été question de l'émotivité latente de l'infinitif ; — son explication d'un passage de Malherbe n'est pas seulement arbitraire, mais contradictoire ; — sa thèse sur la nécessité d'étudier une construction syntaxique dans l'époque qui s'en sert et aux besoins de laquelle elle répond, sans recourir à des époques antérieures et au latin, est la négation de la continuité d'une forme grammaticale qui, depuis sa naissance, remplit toujours les mêmes fonctions générales ; c'est la négation de l'évolution historique des constructions qu'elle présente, des besoins syntaxiques d'un peuple et d'une race tels qu'ils se perpétuent de siècle en siècle. M. de Boer coupe la tête à la latinité, — et cela dans les meilleures intentions du monde !

Rotterdam.

S. ERINGA.

RÉPONSE DE M. DE BOER

Le « livre » de M. Eringa n'est pas de ceux auxquels on revient une seconde fois : je laisse au lecteur le soin de se débrouiller dans les raisonnements qu'on vient de lire, qui n'ont pas ébranlé ma conviction que la nouvelle « méthode » de M. Eringa ne mène à rien du tout, et qui sont parfois d'une *ignorance* qui découragerait la critique la mieux intentionnée. M. Eringa n'a-t-il jamais entendu parler du rôle important que joue la « grammaire », à côté de ce qu'il appelle la pensée et le sentiment ? Ignore-t-il la différence entre « valeurs » et « fonctions », entre « diachronie » et « synchronie », entre l'« expression » d'une pensée et le sens qui se